Programme-cadre recherche et enseignement Euratom 1994-1998

1996/0035(CNS) - 18/06/1996 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de M. Rolf LINKHOR (PSE, All), le Parlement européen a approuvé la proposition de la Commission visant à majorer la dotation du Programme-cadre pour les actions de recherche et d'enseignement pour la CEEA (1994-1998). Le Parlement demande que les montants affectés au programme-cadre soient répartis de la façon suivante : - Sûreté de la fission nucléaire : 536 Mécus; - Fusion thermonucléaire contrôlée : 895 Mécus Montant estimé nécessaire : 1.413 Mécus. En outre, le Parlement demande que soient renforcés les axes thématiques suivants : - le développement de nouvelles technologies et concepts destinés à permettre le stockage final et sûr des déchets radioactifs; - la coopération scientifique pour maîtriser les effets tardifs des accidents nucléaires, notamment dans le domaine médical; - la recherche sur la protection contre les radiations, axée sur les premières manifestations de cancérogénèse découlant de radiations et sur le suivi épidémiologique de l'apparition du cancer à la suite d'une exposition aiguë ou chronique. Enfin, le PE demande l'institution par la Commission d'un groupe de travail "Energie" afin d'élaborer une approche pour l'organisation et la réalisation de la mise hors service et du démantèlement des centrales nucléaires non fonctionnelles d'Europe centrale et orientale et des pays de la CEI, en coopération avec ces pays.